



Questionnaire du Rapport périodique



Foire aux questions



Comment puis-je accéder au questionnaire du Rapport périodique en ligne ?

Vous pouvez accéder au questionnaire en ligne pour votre bien via le site internet de l'UNESCO du Centre du patrimoine mondial avec vos identifiant et mot de passe personnels.

Avant le lancement de l'exercice de soumission des Rapports périodiques dans votre région, votre point focal national doit transmettre vos coordonnées au Centre du patrimoine mondial. Cela permet la création de vos identifiant et mot de passe qui vous sont envoyés par courrier électronique au moment du lancement de l'exercice dans votre région. Si vous n'avez pas reçu ces informations ou que vous n'arrivez pas à accéder au questionnaire, merci de contacter votre point focal national.

Il est possible d'accéder au questionnaire à http://whc.unesco.org/fr/prcycle3/. Il est aussi accessible à partir de la page de votre région.

Comment puis-je naviguer dans le questionnaire ?

La navigation dans la version en ligne du questionnaire se fait principalement via les boutons situés au-dessus des pages du questionnaire, répartis en deux barres de menus. Dans la première se trouvent les boutons « Accueil », « Imprimer/Exporter », « Options » et « Gestion ».

Grâce au menu « Gestion », vous pouvez personnaliser le paramétrage du questionnaire (plus d'informations ci-après). En haut et en bas de la page se trouvent une barre de menu permettant de naviguer dans les pages du questionnaire.

Située sous les barres de menus, le bouton « Navigation » déroule la liste des chapitres et des questions de la section en cours et vous aide à naviguer entre les différentes parties.

Comment sauvegarder mes réponses ?

Sauvegardez vos réponses régulièrement en cliquant sur le bouton « Sauvegarder » situé à la fin de chaque page du questionnaire.

En quelles langues le questionnaire est-il disponible ?

Le questionnaire existe en version anglaise et française, et doit être complété dans l'une de ces deux langues. Merci de noter que votre point focal national doit s'assurer que toutes les informations que vous fournissez dans une autre langue soient traduites en anglais ou en français avant la soumission du questionnaire au Centre du patrimoine mondial.

Comment puis-je changer la langue de l'anglais vers le français ?

Pour changer la langue du questionnaire, cliquez sur les boutons « English » ou « Français » situées dans le coin supérieur gauche de la page du site (au-dessus des logos de l'UNESCO et de la *Convention du patrimoine mondial*). Merci de noter que cela modifie la langue du questionnaire et du site du Centre du patrimoine mondial.

Puis-je accéder à mes réponses des précédents cycles ?

Oui, si un Rapport périodique a déjà été constitué pour votre bien par le passé, certaines informations seront transférées dans le nouveau rapport. Si vous souhaitez voir plus de réponses d'un ancien rapport, consultez sur le site du Centre du patrimoine mondial la page de votre bien : https://whc.unesco.org/fr/list (vous devez être connecté à votre compte).

Puis-je augmenter le nombre de caractères maximal des boites de commentaires ?

Non, pour des questions de gestion de données, la limite est fixée à 500 caractères, 1500 dans certains cas.

J'ai été déconnecté du questionnaire, que dois-je faire ?

Si vous êtes inactif pendant plus de 30 minutes, vous serez automatiquement déconnecté du questionnaire et devrez vous identifier à nouveau. Pour savoir si vous êtes bien connecté, vérifiez que votre nom est bien visible dans le coin supérieur droit de la page. Pour éviter d'être déconnecté automatiquement, cochez la case « se souvenir de mon profil » lorsque vous vous connectez.

Est-il possible de travailler à plusieurs simultanément sur le même questionnaire, avec le même mot de passe ?

Oui, plusieurs personnes peuvent travailler simultanément sur le questionnaire, mais cela n'est pas recommandé, car le questionnaire ne vous alertera pas si plusieurs personnes travaillent dessus simultanément. Travailler en même temps que quelqu'un d'autre sur le questionnaire peut être source de confusions et de problèmes au moment de sauvegarder le travail, surtout si deux personnes tentent de sauvegarder la même page. Nous recommandons de ne pas travailler à plusieurs sur la même page simultanément.

Puis-je imprimer une version du questionnaire avec mes réponses pendant que je travaille dessus ?

Oui, vous avez la possibilité d'imprimer une version du questionnaire à tout moment en utilisant la fonction « exporter » dans le menu de navigation. Le questionnaire peut être exporté en version longue ou en version courte.

Puis-je travailler avec une version au format Word d'abord, et rentrer plus tard mes réponses ?

Oui, une version Word de ce questionnaire peut être générée en utilisant la fonction « exporter ». Toutefois, certaines de vos réponses généreront des questions supplémentaires. Cette fonction n'est disponible qu'en ligne.

Comment puis-je savoir que certaines questions ne sont pas répondues ?

Vous pouvez utiliser le panneau de navigation en cliquant sur le bouton « Navigation » situé dans le coin supérieur gauche du questionnaire. Vous pouvez dérouler chaque chapitre et voir toute la liste des guestions en cliquant sur « » ». Dans le panneau de

navigation, chaque question est précédée d'un petit pictogramme donnant le statut en cours de la question :

- 🖿 : la question n'est pas encore complétée, ou pas complètement, et doit être répondue ;
- : la question est complétée ;
- : la question est optionnelle et n'est pas prise en compte dans le pourcentage de complétion. Vous pouvez répondre à cette question, mais ce n'est pas obligatoire.

Comment puis-je soumettre le questionnaire ?

La procédure est plutôt simple :

- 1) Lorsque vous êtes dans un questionnaire, cliquez sur le bouton « Option » situé dans le coin supérieur gauche du questionnaire ;
- 2) Une fenêtre de confirmation apparaît. Cliquez sur « Oui » ;
- 3) Une fois la page « Option » atteinte, cliquez sur le bouton « Soumettre » situé dans le coin supérieur gauche de la page ;
- 4) Cliquez à nouveau sur « Soumettre » pour confirmer la soumission ;
- 5) La section du questionnaire est soumise!

Qui peut soumettre le questionnaire ?

Les points focaux nationaux sont les seules personnes pouvant soumettre une section du questionnaire, qu'il s'agisse de la section I ou de la section II. Lorsqu'un gestionnaire de site considère que sa section II est complétée, il doit en informer son point focal afin que celui-ci puisse la passer en revue, puis la soumettre au Centre du patrimoine mondial.

Puis-je soumettre la version Word ou PDF du questionnaire ?

Non, le questionnaire doit être soumis uniquement via la plateforme en ligne.

Puis-je accéder au questionnaire après sa soumission ?

Oui, il est toujours possible au point focal et/ou au gestionnaire de site d'accéder au questionnaire après sa soumission. Cependant, le questionnaire est alors verrouillé, et son contenu ne peut plus être modifié.

Je réponds pour un site en série, mais les questions à choix multiples ne s'appliquent qu'à une composante, que dois-je faire ?

Dans ce cas, vous devez recevoir l'agrément des responsables des autres composantes du bien pour vos réponses, et vos réponses dans les boites de commentaires doivent prendre cela en compte.

Mon bien est un site en série. Puis-je soumettre plus d'un rapport pour mon bien ?

Un seul rapport par bien du patrimoine mondial (section II) doit être soumis. Pour les biens en série, un seul questionnaire (section II) par bien doit être soumis, qui doit donc être formulé en consultation avec toutes les principales parties prenantes et les gestionnaires de sites concernés.

Mon bien fait partie d'un site transfrontalier/transnational. Puis-je soumettre plus d'un rapport pour mon bien ?

Un seul rapport par bien du patrimoine mondial (section II) doit être soumis. Pour les biens transfrontaliers et transnationaux, un seul questionnaire (section II) doit être soumis, il faut donc obtenir un accord de toutes les parties avant d'effectuer le rapport pour savoir qui sera en charge de sa soumission. Il devra être préparé conjointement ou en proche collaboration entre les États parties concernés. Les États parties sélectionnent un point focal national par bien transfrontalier et transnational pour valider et soumettre la section II du questionnaire.

Quel est le rôle du point focal national?

Les points focaux nationaux remplissent la section I du questionnaire. Ils vérifient et valident les section II des questionnaires après que les gestionnaires de sites les ont remplies. Ils peuvent faire des ajustements directement au niveau du questionnaire avant sa soumission. Les points focaux nationaux sont responsables de la soumission finale des sections I et II de tous les questionnaires de leur pays.

Quelle est le rôle du gestionnaire de site désigné ?

Les gestionnaires de sites remplissent la section II des questionnaires.

Les gestionnaires de sites peuvent seulement accéder au questionnaire du/des bien(s) dont ils ont la charge.

Que faire si le gestionnaire de site est remplacé pendant l'exercice de soumission des Rapports périodiques ?

En cas de changement de gestionnaire de site, le point focal national doit informer le Centre du patrimoine mondial le plus vite possible afin de permettre au nouveau gestionnaire de site d'avoir accès au questionnaire en ligne. L'ancien gestionnaire de site n'aura plus accès au questionnaire.

Qui a accès au questionnaire du Rapport périodique ?

L'accès aux questionnaires est réservé aux points focaux nationaux, aux gestionnaires de sites, aux Organisations consultatives et au Centre du patrimoine mondial, selon les niveaux d'accès.

Comment puis-je créer un compte pour accéder au questionnaire du Rapport périodique ?

Au lancement de l'exercice de soumission des Rapports périodiques dans une région donnée, le Centre du patrimoine mondial envoie un courrier électronique à tous les points focaux nationaux et à tous les gestionnaires de sites officiellement désignés par leurs autorités respectives. Le courrier électronique contient un identifiant (habituellement l'adresse mail enregistré du destinataire) et un lien personnel pour créer un mot de passe. Les gestionnaires de sites qui ne reçoivent pas ce courrier électronique de la part de leur point focal peuvent demander au Centre du patrimoine mondial (wh-periodicreporting@unesco.org) de le renvoyer.

Comment puis-je modifier mon mail ou mon mot de passe?

Il est possible de modifier votre adresse mail et/ou votre mot de passe via l'interface du site internet du Centre du patrimoine mondial.

Pour modifier votre mot de passe : http://whc.unesco.org/en/153/error=forgotlogin3
Pour changer votre adresse mail : vous pouvez vous connecter sur le site pour modifier votre profil ou contacter le Centre du patrimoine mondial (wh-periodicreporting@unesco.org).

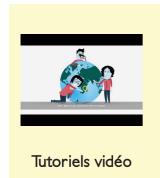
Rapport périodique

http://whc.unesco.org/fr/prcycle3/













Contactez-nous: wh-periodicreporting@unesco.org